

**PROGRAMME
SPORT ET RELATIONS
INTERNATIONALES**

**« POUVOIR MUTUALISER DES
EXPERTISES EST DU RESSORT DE
L'INTELLIGENCE COLLECTIVE »**

Entretien avec Valérie FOURNEYRON/

PRÉSIDENTE DE L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE INDÉPENDANTE (ACI),
ANCIENNE MINISTRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE

JUILLET 2018

OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT



IRIS : Vous avez dirigé les travaux pour l'établissement de l'Autorité de contrôle indépendante (ACI), comment est-ce que cette structure a été établie ?

VALÉRIE FOURNEYRON : J'ai une histoire personnelle avec la lutte anti-dopage. En 1989, je dirigeais le bureau médical du ministère des Sports. Ce fut l'époque de la loi de 1989 durant laquelle la lutte anti-dopage pris une nouvelle forme. Une nouvelle procédure disciplinaire relevant du mouvement sportif et une dimension de prévention ont alors été ajoutées. Ainsi être plus efficace dans les délais de procédure, responsabiliser le mouvement sportif et insérer une action de prévention d'amont à mon sens essentielle. J'ai toujours été attristée de voir des sportifs compromettre leur santé pour réussir une performance, remettant en cause la finalité et l'éthique même du sport. En mai 2012, je suis devenue ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, et ce, jusqu'à mars 2014. Mon profil de médecin engagé de longue date dans la lutte antidopage m'a conduite à être élue par mes pairs du Conseil de l'Europe comme représentant du continent au Comité exécutif de l'Agence mondiale antidopage (AMA). En septembre 2014, j'ai ensuite été élue présidente de la Commission médecine santé et recherche, qui est le cœur du réacteur de l'Agence mondiale antidopage, car elle arrête la liste des substances interdites, accrédite les laboratoires et arrête les projets de recherche. Cette dimension scientifique m'a toujours tenu à cœur dans mes choix professionnels.

L'Agence mondiale anti-dopage (AMA)

Pour rappel, l'AMA est une structure indépendante qui n'est dirigée par aucune fédération, aucun pays. Elle a été fondée en 1999, notamment suite au scandale qui a éclaté au sein du Tour de France 1998. Organisation internationale indépendante, elle est composée et financée à parts égales par le mouvement sportif et les gouvernements. Elle est le régulateur international ayant pour mission de veiller au code, document harmonisant les règles liées au dopage dans tous les sports et dans tous les pays.

La succession des affaires de dopage - Lance Armstrong ou encore le scandale russe qui éclate en 2015-, m'a amené à la construction d'un projet inédit. Durant le sommet olympique d'octobre 2015, commence à naître au sein du Comité international olympique (CIO) le souhait d'établir une autorité internationale qui puisse gérer

l'ensemble de la partie contrôle antidopage de façon indépendante du mouvement sportif ou de l'organisateur de l'événement. L'objectif était de sortir du conflit d'intérêt, réel ou perçu, puisque dans l'organisation actuelle, la fédération internationale a plusieurs casquettes : organiser à la fois la planification des tests, le suivi avec la géolocalisation des athlètes (*in / out* compétitions), le suivi et l'acceptation des traitements d'usage thérapeutique, la gestion des résultats... C'est évidemment une tâche ardue pour les fédérations internationales ou les organisateurs d'être face à des cas où une prise de recul est nécessaire, spécialement lorsque des athlètes de haut niveau sont impliqués dans des affaires de dopage.

Dans un contexte où les questions de dopage sont de plus en plus au cœur de l'actualité, une réflexion sur les moyens de la lutte était nécessaire. Dès lors, une étude de faisabilité conduite par un groupe technique en lien avec le CIO, l'AMA et des fédérations nationales représentant les grands partenaires de la lutte anti-dopage a été conduite. Puis, une analyse de la faisabilité financière a été effectuée. Chacune de ces étapes a été partagée, à la fois au sein du mouvement olympique, mais également au sein de l'AMA. Ensuite, il a été décidé de passer de la phase technique à une phase davantage politique. Il m'a été demandé de présider ce groupe alors que je quittais, au même moment, la présidence de la Commission médecine santé et recherche en décembre 2016. Un groupe composé avec les mêmes équilibres que ceux de l'AMA, une parité entre 5 membres des autorités publiques (un par continent) et 5 représentants du mouvement sportif. Nous avons eu une première réunion délicate entre les différents représentants à Glasgow fin 2016. En mai 2017, une nouvelle réunion s'est tenue à Paris afin de débloquer la situation. Un accord global a été obtenu autour des modalités d'organisation de la future instance : une Fondation indépendante de l'AMA à but non lucratif, payée en fonction du service réalisé, sur la composition du *Board* de 5 membres ayant fait l'objet d'un processus de nomination transparent, sur le financement de la période de structuration de l'Agence.

C'est réellement passionnant d'être dans cet univers du sport international, et c'est une chance d'avoir pu construire une sorte de « *start-up* », une unité totalement nouvelle qui est à la rencontre entre le monde scientifique, sportif et géopolitique.

À la suite de la décision du CIO le 5 décembre 2017 de suspendre le Comité national olympique (CNO) russe, et de n'inviter que des athlètes pour qui le mouvement olympique n'avait aucune suspicion de dopage, il a été demandé à un panel de 4 personnes, dont j'assurais la présidence, de proposer au CIO une liste de sportifs n'ayant été confrontés à aucune affaire de dopage. Cette liste devait permettre de présenter des sportifs et sportives ne pouvant faire l'objet d'aucune suspicion, lors du défilé sous drapeau neutre au Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2018 à Pyeongchang. La pression pour cette mission était assez forte. Je voulais éviter que, dans cette période, chacun établisse sa liste, comme dans une sélection d'équipe nationale en quelque sorte et que tout un chacun puisse donner son avis. Je pense que la composition du panel permettait d'avoir l'ensemble des éléments permettant de faire des choix non discriminatoires.

Dans ce contexte particulier où les choix du CIO avaient été critiqués particulièrement lors des JO de Rio, le Comité a également décidé de nous déléguer la coordination des tests antidopage précédant les Jeux, les pré-games et la coordination des contrôles pendant les Jeux de Pyeongchang. Comme l'ACI n'était pas encore officiellement enregistrée, c'est le « Doping-Free Sport Unit », équipe au sein de la *Global Association of international Sport Federation* (GAISF), que nous avons aujourd'hui absorbé qui a géré cette période. À partir d'avril 2017, plus de 11 000 tests ont été effectués par les Fédérations internationales et les agences nationales avec une évaluation des risques très précise.

IRIS : Quel sera le rôle et la place de l'ACI ?

VALÉRIE FOURNEYRON : Il est important de mentionner que l'ACI n'est pas une structure qui vise à en remplacer une autre, mais qu'au contraire, elle va s'appuyer sur les NADOs en conformité avec le Code. On ne peut avoir une planification intelligente sans avoir une approche fine de la discipline. Notre objectif est donc de partager aussi avec les Fédérations internationales leur savoir-faire et de construire cette structure indépendante et efficace au service du sport. C'est ce qui s'est passé lors des derniers JO d'hiver avec un vrai travail collectif au service du sport propre.

Depuis mars, l'ACI est inscrite au registre du commerce à Lausanne dans le Canton de Vaud. Le Suisse Benjamin Cohen a été nommé directeur général et a pris ses fonctions le 1^{er} juin 2018. Juriste, il possède à la fois par son parcours et en dépit de sa jeunesse, une connaissance fine du mouvement sportif international et une expertise dans le domaine de l'antidopage.

L'ACI va intégrer ses nouveaux Locaux à Lausanne à l'été, ce qui nous assure à la fois l'indépendance et la proximité avec la maison du sport international. L'Agence commence à rencontrer les fédérations internationales, les organisateurs de grands événements sportifs internationaux et planifie les différents projets à venir. En réalité, nous débutons avec une petite équipe, celle du Doping-Free Sport Unit (DFSU), mais déjà pleinement opérationnelle. Nous sommes réellement dans une perspective de pouvoir rendre un service de qualité conforme aux codes internationaux, empreint d'une vraie mutualisation, à la fois au niveau de l'expertise et du savoir, mais également au niveau économique.

D'un point de vue financier, le capital de la fondation a été apporté par le CIO, et c'est lui qui s'est engagé à couvrir les frais de structuration de l'ACI afin qu'ils ne se retrouvent pas sur les prix pratiqués et qu'on soit pleinement sur un principe de « *pay per use* » sans but lucratif.

Le Doping-Free Sport Unit mutualisait ses services pour 40 fédérations internationales, dont certaines olympiques, ce qui est conséquent. En conséquence, on part avec un savoir-faire certain. Évidemment, nous ne sommes pas en capacité de prendre du jour au lendemain 50-60 grandes fédérations supplémentaires. Cela va demander du temps, car il n'est pas question d'offrir un service dégradé.

Parallèlement, l'Agence mondiale antidopage a également engagé un processus de conformité des fédérations internationales au regard du code mondial. En conséquence, des fédérations internationales lèvent ou vont devoir élever leur standard en termes de moyen, d'organisation, voire même de volonté. Dans cette configuration, l'ACI est au service de ceux qui veulent obtenir ce label de qualité, d'indépendance, d'efficacité et d'efficience. J'espère que l'ACI va devenir un partenaire fiable et un gage de confiance pour les athlètes. Le meilleur résultat sera lorsque les athlètes se diront que cette

fédération ou cet événement a été couvert par l'ACI, et donc qu'ils auront l'assurance de la sincérité des résultats. Car malheureusement, les nombreuses affaires de dopage ont entraîné une défiance de la part des athlètes envers l'ensemble des acteurs de la lutte, AMA, agences nationales, mouvement sportif. Dès que nous perdons confiance dans l'intégrité des institutions et des compétitions sportives, il est compliqué de la regagner rapidement.

IRIS : Quelle a été la réaction des différentes fédérations internationales ? Ont-elles décidé d'adhérer dès le début à ce projet ? De quelle manière la question de la confiance a-t-elle été traitée ?

VALÉRIE FOURNEYRON : Les fédérations internationales ont toujours été présentes autour de la table des discussions initiales et ont accompagné la création de cette agence. Maintenant, il est vrai, que franchir l'étape de confier ce service à l'ACI, tout en gardant la responsabilité de la conformité au code va nécessiter du travail de persuasion, de nouvelles négociations afin d'intégrer chacune des parties dans ce modèle. L'étape majeure précédente dans l'histoire de la lutte contre le dopage a été la construction de l'AMA, le régulateur international. Une nouvelle étape s'ouvre avec un service international indépendant et l'adhésion des fédérations internationales. De nombreuses fédérations internationales, qui ne sont pas parmi les plus importantes, ne possèdent pas suffisamment de moyens en interne et font donc appel à des services privés afin d'effectuer tout ou partie de leur programme antidopage. La gestion des programmes de tests, l'intégration des données dans le logiciel ADAMS, la gestion des autorisations d'usage thérapeutique (AUT) est de plus en plus complexe pour des fédérations qui parfois ne peuvent s'appuyer que sur des bénévoles. Ceci n'est pas de la défiance vis-à-vis d'elles, mais, au contraire, c'est une aide complémentaire que peut apporter l'ACI et qui va permettre à l'ensemble des athlètes d'être au même niveau.

Pouvoir mutualiser des expertises est du ressort de l'intelligence collective. Les fédérations qui ont été au cœur d'affaires médiatiques ont souvent créé des commissions intégrité interne, confiées à des personnalités indépendantes. Cela coûte énormément d'argent, et penser que chacune des fédérations internationales a la capacité de créer sa propre commission intégrité avec son propre comité d'experts et

son comité disciplinaire est une tâche ardue. En conséquence, il y a encore un travail de conviction à poursuivre auprès de nombreuses fédérations afin d'établir une réelle confiance.

IRIS : Est-ce que les premiers résultats que vous avez pu identifier concernant les Jeux de Pyeongchang, ou dans la façon dont l'Agence se met en place, vous permet d'être optimiste face à l'avenir ?

VALÉRIE FOURNEYRON : La réponse est positive. Les jeux de Pyeongchang sont un très bon exemple d'une collaboration efficace avec les agences nationales (5 NADOS pendant les pré-games (Japonais, Américains, Canadiens, Norvégiens et Britanniques) et durant les jeux avec les observateurs de l'AMA, le comité local d'organisation, l'agence coréenne et le CIO, organisateurs de la compétition.

IRIS : Comment va se profiler la lutte anti-dopage durant les prochaines années ? Dans une interview, vous avez prononcé que « la lutte antidopage se perfectionnait chaque année suite à des scandales ».

VALÉRIE FOURNEYRON : L'essentiel est que l'on progresse. Il y a des étapes majeures sur tous les secteurs : sur le prélèvement, il y a une réelle progression dans les méthodes appliquées, urine, sang, passeport biologique... Nous avons créé un secteur « intelligence et investigation » à l'AMA, un accès totalement anonymisé pour des lanceurs d'alerte, la révision du code, une recherche plus performante pour le dépistage des molécules les plus complexes et une planification des tests plus qualitative avec une meilleure évaluation des risques grâce à des algorithmes performants. Nous faisons du « qualitatif », de l'efficace. L'ACI rentre dans cette vision, dans ce processus qui va permettre de repousser davantage l'arrivée de prochains scandales nuisant au sport dans son ensemble. ■

OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT

« Pouvoir mutualiser des expertises est du ressort de l'intelligence collective »

Entretien avec Valérie FOURNEYRON/

PRÉSIDENTE DE L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE INDÉPENDANTE (ACI), ANCIENNE MINISTRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

JUILLET 2018

Un observatoire du

PROGRAMME SPORT ET RELATIONS INTERNATIONALES

Sous la direction de Carole GOMEZ, chercheuse à l'IRIS (gomez@iris-france.org)
et Pim VERSCHUUREN, chercheur associé à l'IRIS (verschuuren@iris-france.org)

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

@InstitutIRIS

www.iris-france.org